

*Le Président
du Parlement Européen*

BRUXELLES

02778 02.07.91

Monsieur Zarko DOMLJAN
Président de l'Assemblée
de la Croatie
Radičev Trg 6
41000 ZAGREB (Yougoslavie)

Monsieur le Président,

La situation dramatique que connaît votre pays est l'objet d'une très vive inquiétude dans la Communauté européenne et au sein du Parlement européen qui en représente les citoyens.

Il est primordial que l'engagement pris par les parties prenantes au conflit devant les trois ministres des Affaires étrangères, représentant le Conseil de la Communauté européenne, soit respecté. Un cessez-le-feu, le retour des troupes fédérales dans les casernes et un moratoire d'indépendance de la part des républiques Slovène et Croate s'imposent afin de créer les conditions qui permettent d'ouvrir un dialogue constructif entre vous.

Les institutions parlementaires de votre pays peuvent et doivent jouer un rôle déterminant dans ce dialogue. Par essence, ces institutions sont des lieux de confrontation pacifique de positions divergentes et de recherche de solutions préservant le droit des minorités, la seule arme des parlements étant la parole. Le Parlement européen est prêt à collaborer à l'instauration d'un tel dialogue, si tel est votre souhait, et s'apprête à prendre des initiatives en ce sens notamment dans la perspective de l'examen du troisième protocole financier CEE/Yougoslavie.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Enrique BARON CRESPO